

Séance du Conseil Municipal du 23 Juin 2008

Nombre de membres - en exercice :	11	Date de convocation:	16.06.2008
- présents :	11	Date d'affichage:	16.06.2008
- votants :	11		

Étaient présents: P.RICHOMME, F.GALIMAND, P.COLLARD, F.LEJEUNE-BOEVER, C.PONGNOT, F.GIANONCELLI, C.LARGE, D.BARBIER, A.MASSARD, J.LEJEUNE, V.FOUCHART

Melle Catherine LARGE a été élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Création de la classe de maternelle :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal les modifications qui devront être apporté à la salle de classe et à la cantine existante pour la rentrée scolaire de 2008-2009 :

- Une ouverture de porte sera faite entre la nouvelle classe (qui aura lieu dans l'ancienne mairie) et la classe existante
- Isolation du couloir entre la cantine et les salles de classe et revoir le chauffage
- Modification de la cuisine
- Remise aux normes du système électrique
- Emploi de trois personnes supplémentaires par l'association « La Ribambelle » pour la cantine donc une subvention plus importante leur sera versée (8.300 € par an)
- Emploi partiel (supérieur à mi-temps) de l'ATSEM
- Achat de mobilier : 8.500 € TTC soit 2.350 € H.T par commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire les travaux nécessaires afin d'accueillir dans les conditions les élèves de maternelle pour la rentrée scolaire 2008-2009.

Délibération 2008.23 : Projet de la Charte révisée du Parc Naturel Régionale de la Montagne de Reims

Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux le projet de la charte révisée du parc naturel régionale de la montagne de Reims :

- 1°) Mise en valeur du paysage (maîtrise et valorisation de l'urbanisation)
- 2°) Préservation de l'environnement et la favorisation de l'énergie renouvelable
- 3°) Renforcement de l'offre de service (loisirs, tourisme, culture...) dans le parc
- 4°) Mise en valeur du Parc Naturel

Le coût : 2,40 € par habitant soit un coût de 600 € pour la commune de Tauxières-Mutry

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims et s'engage à le mettre en œuvre et à le respecter*
- Approuve le projet de statuts modifiés du Syndicat Mixte de Réalisation et de Gestion du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims,
- Autorise la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne à adhérer au Syndicat Mixte de Réalisation et de Gestion du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims

Questions diverses :

Mise en place de la traverse de Tauxières et de Mutry :

- Travailler sur le surfacage
- Remettre les priorités à droite avec un marquage au sol
- Marquage des trottoirs
- Rétablir le double sens dans certaines rues
- Passage piéton à installer avec des barrières de sécurité
- Installation de panneaux à court terme (sans issue – sens interdit)

Donation de la famille BERNARD

Maître CONREUR-HERRMANN, Notaire à Avenay Val D'Or, nous a envoyé un courrier concernant la « donation » de la famille BERNARD.

Le Conseil Municipal propose l'achat de 2 m de long de l'avenue du Général De Gaulle (à condition pour reprendre l'allée de la tête aux champs dans le domaine public)

Réseaux électrique :

Monsieur LENOIR nous indique qu'il pourrait démarrer après les vendanges les travaux extension du réseau électrique de la rue de la Tournelle. Il serait étendu des deux côtés. Seuls les candélabres seront à la charge de la commune.

Un groupe de travail composé de Florence, Francine, Arnaud, Pascal, David et Jean se propose d'aller en repérage pour décider de l'endroit où pourrait être installer ces derniers.

Concernant la rue des Closeraies, la communauté de communes qui a la compétence pourrait prendre les travaux à sa charge au budget 2009.

Assainissement :

La communauté de Communes recherche une maîtrise d'œuvre pour la fin de cette année avec une étude qui pourrait être validée fin 2009

Les travaux d'assainissement pourraient voir leur réalisation seulement pour une partie du village en 2010, donc dossier à suivre...

Balayeuse :

La balayeuse passera mercredi 25 juin pour un coût de 300 Euros

Vivre à Tauxières Mutry n°2 à élaborer

- Eclaircissement
- Nuisances sonores
- 14 juillet – programme de la fête
- Etat-civil
- Travaux réalisés dans les chemins
- Documents SISA / SISVAL à retirer en mairie
- Concert du 20 août
- Rallye de voitures anciennes le 22 août à 19 h
- Fleurissement (photos pour le site internet)

Informations diverses

- Problème de stationnement dans Tauxières, voitures gênantes
- Rappel de la loi pour les chiens errants dans le village
- Port du gilet de sécurité pour les employés communaux qui arrosent les fleurs
- Nettoyage du réservoir mardi 24 juin au matin
- Analyse de l'eau : eau de bonne qualité
- Pas de barrière pour l'accès aux bois
- Problème de descente des eaux en cas d'orage
- ASA : association agricole – dossier à voir
- Choix des rues à refaire : Chiffrage du coût des travaux pour les rues de Bouzy, Louvois et Avenay